

Réf: Dossier N° 127888

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAGRI SECURITE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SICOI,
Lot 3215, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAGRI SECURITE »

Objet :

- sécurité prive
- sécurité électronique
- sécurité évènementiel
- sécurité incendie
- sécurité informatique
- prestation de service.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 7,500,000 F CFA divisé en (750.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 750 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SICOI,
Lot 3215, Ilot 239

Dirigeant(s) : M DAGRI ADOU MAK DONALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04290 du 28/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34103/GTCA/RC/2022 du 28/07/2022

